

# DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS GROUPE. SOUTH GEEK FESTIVAL ARLES

## Fiche d'inscription.

**ATTENTION :** Pour valider définitivement votre inscription, le dossier doit être obligatoirement accompagné d'une image de référence (le personnage en plain-pied) et de la bande-son de la prestation.

Inscription : Le dimanche [ ]* En concours [ ]** En hors-concours [ ]
* Choix obligatoire. **L'inscription en concours est soumise à des règles spécifiques, voir page 2.
Noms*, prénoms*, dates de naissance* et pseudo :
E-mail chef de groupe* :
Téléphone chef de groupe :
Type de cosplay* : Animation [ ] Comics [ ] Film [ ] Création <sup>(A)</sup> [ ] BD [ ] Manga [ ] Jeux vidéo [ ] Musique asiatique [ ] Télévision [ ]
Nom du groupe* :
Personnages* :
Titre de l'œuvre d'origine* :
Cosplays fait-main* : Oui [ ] Non [ ] Par les cosplayers* : Oui [ ] Non [ ] si non, précisez quelles parties ont été faites par les cosplayers :
Fichier Audio* : Oui [ ] Non [ ] Si pas de prestation, musique de 45 secondes au choix. Prestations au micro en temps réel interdites. Nom du fichier présenté comme suit « Nom du groupe-titre de la série » :
Accompagnateur : Oui [ ] Non [ ] Nom et Prénom de l'accompagnateur:
Durée estimée de la prestation en minute (maximum 3 minutes)* : Si aucune prestation n'est prévue, la durée de passage est de 45 secondes sur une musique soit par le <i>cosplayer</i> . Eléments particuliers avant ou pendant la prestation : A l'entrée en scène la lumière doit être : Allumée [ ] Eteinte [ ] Si éteinte, souhaitez-vous que l'éclairage soit : Progressif [ ] Immédiat [ ] Autres éléments :

\* Champs obligatoires.

<sup>(A)</sup> : Dans ce cas, le cosplayer doit prendre contact par mail avec les responsables cosplay

## Déclarations sur l'honneur.

(Les déclarations sur l'honneur seront à signer le jour-même, au moment de la validation de l'inscription sur le stand ADAMA TOULON).

### Validité de l'inscription en concours.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, chef du groupe \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur que les costumes du groupe présentés au concours ont été :

- Acheté à un professionnel ou ont été conçus de manière industrielle<sup>(1)</sup>.  
 Créés à partir d'un assemblage de vêtements conçus de manière industrielle, mais qui ont fait l'objet d'une recherche créative<sup>(2)</sup>.  
 Composés, tout ou partie, de vêtements conçus de manière industrielle, auxquels des modifications ont été apportées<sup>(2)</sup>.  
 Réalisés de manière artisanale<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Dans le premier cas, les *cosplayers* sont autorisés à présenter une prestation sur scène, mais sont déclarés hors-concours.

<sup>(2)</sup> Dans le deuxième et le troisième cas, les *cosplayers* sont invités à se présenter au stand *cosplay* où la validité de leur inscription en concours sera décidée. Si le costume n'est pas jugé valable pour passer en concours, les *cosplayers* sont autorisés à passer sur scène en hors-concours.

<sup>(3)</sup> Dans le dernier cas, il n'existe pas de restriction autre que celles spécifiées dans le règlement sur les conduites dangereuses et les comportements et tenues abusifs.

Signature :

### Règlement du concours.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, chef de groupe, déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement du concours *cosplay* et m'engage à le respecter et à le faire respecter aux membres de mon groupe.

Signature :

### Pour les mineurs.

L'autorisation d'un représentant légal est obligatoire pour chacun des mineurs du groupe participant au concours. Elle peut être délivrée sur papier libre ou remplie le jour du festival par le responsable lors de la validation de l'inscription sur le stand *cosplay* :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_

autorise le mineur sus-mentionné à participer au concours de *cosplay* du South Geek Festival Arles et reconnais par la présente avoir pris connaissance des divers règlements du festival.

Signature(s) :